

Les manifestations pascales du Christ Ressuscité dans les récits évangéliques

Le Christ est ressuscité! Les premiers documents de l'Écriture concernant la résurrection du Christ Jésus sont les confessions de la foi pascale que l'on trouve dans les épîtres de saint Paul, mais aussi dans les Actes des Apôtres, les autres épîtres, les évangiles et l'Apocalypse. Il s'agit tout d'abord des formules « kérygmiques » brèves (par exemple en 1 Th 4,14¹) ou développées (par exemple en 1 Co 15,3-5²), mais aussi des discours ou prédications apostoliques rapportés dans les Actes des Apôtres³, ainsi que des hymnes christologiques et des expressions du culte chrétien⁴. Le kérygme nous montre la *foi confessée*, les discours des Actes des Apôtres montrent la *foi prêchée* et les hymnes nous montrent la *foi célébrée*.

Le témoignage des évangiles concernant la résurrection du Christ constitue un genre particulier: la foi y est exprimée dans des *récits*, sous la forme de narrations qui portent la marque d'un approfondissement doctrinal inspiré par l'Esprit Saint. Par rapport aux autres écrits du Nouveau Testament, la nouveauté du témoignage des évangiles consiste principalement en deux éléments: le récit de la visite matinale au tombeau vide, et les récits des apparitions du Ressuscité durant le temps qui s'étend du jour de Pâques à celui de l'Ascension. Nous proposons de regarder ces deux éléments en prêtant attention à un aspect particulier: celui de *l'origine* de la foi des disciples en la résurrection du Christ Jésus. Outre l'action intérieure du Christ et de son Esprit dans

1. « Nous croyons que Jésus est mort et qu'il est ressuscité ».

2. « Je vous ai transmis en premier lieu ce que j'avais moi-même reçu, à savoir que Christ est mort pour nos péchés selon les Écritures, qu'il a été mis au tombeau, qu'il est ressuscité le troisième jour selon les Écritures, qu'il est apparu à Céphas puis aux Douze ».

3. On compte six discours: Ac 2,14-36 (discours de Pierre au jour de la Pentecôte); Ac 3,12-26 (discours de Pierre au peuple); Ac 4,8-12 (discours de Pierre devant le Sanhédrin); Ac 5,29-32 (nouveau discours de Pierre devant le Grand Prêtre et le Sanhédrin); Ac 10,34-43 (discours de Pierre chez Corneille); Ac 13,16-41 (discours de Paul devant les Juifs). Ces discours développent et explicitent le kérygme (c'est-à-dire la proclamation de la foi dont la mort et la résurrection de Jésus constituent le noyau).

4. Parmi les hymnes les plus significatives de la foi en la résurrection, on peut mentionner Ph 2,6-11; Col 1,15-20; Ep 1,20-22; 1 Tm 3,16; 1 P 3,18-22; He 1,3-4. D'autres expressions, par exemple « *Maranatha* » (1 Co 16,22; cf. Ap 22,20) constituent également des formules importantes de la foi en Jésus ressuscité.

le cœur des disciples, cette origine réside en particulier dans la proclamation de la résurrection par les anges au matin de Pâques, et dans les apparitions du Christ à ceux qu'il a institués témoins de sa vie nouvelle de Ressuscité⁵.

1. Les récits évangéliques du tombeau vide et l'annonce de la résurrection

Commençons par un bref aperçu du témoignage des évangiles⁶. L'épisode de la visite matinale au tombeau vide et ouvert est rapporté par les quatre évangélistes (Mc 16,1-8; Mt 28,1-8; Lc 24,1-11; Jn 20,1-18). Malgré quelques différences qui concernent soit certains détails soit l'accent doctrinal du récit, une convergence s'observe dans la structure générale où l'on peut observer au moins les éléments centraux suivants: des femmes (ou une femme) viennent au tombeau; c'est le premier jour de la semaine; ces femmes trouvent la pierre enlevée ou roulée à côté du tombeau; elles voient un ange (Matthieu) ou deux anges (Jean) ou un jeune homme (Marc) ou deux hommes (Luc); qui leur délivrent un message pascal: *Jésus est ressuscité*. Et ces premiers témoins réagissent à l'annonce pascale. Au sein de ce cadre général des récits du matin de Pâques, on peut noter des accents propres à chaque évangéliste.

Chez saint Marc l'accent repose en particulier sur le message du jeune homme en blanc: « Ne vous effrayez pas; c'est Jésus le Nazarénien que vous cherchez, le Crucifié: il est ressuscité, il n'est pas ici. Voici le lieu où on l'avait mis » (Mc 16,6). C'est *après* la proclamation de la résurrection (« il est ressuscité ») par le jeune homme en vêtement blanc que le tombeau est déclaré vide (« il n'est pas ici »). Le centre d'intérêt du deuxième évangéliste réside principalement dans le message de la résurrection du Crucifié, proclamé par un agent céleste⁷. C'est le message de l'envoyé divin, c'est-à-dire une *parole*

5. Même en l'absence de mentions explicites, notre exposé reprend plusieurs éléments de: Michel DENEKEN, *La foi pascale*, Rendre compte de la résurrection de Jésus aujourd'hui, Nouvelle édition revue et corrigée, Paris, Éditions du Cerf, 2002; Odette MAINVILLE et Daniel MARGUERAT (éd.), *Résurrection*, L'après-mort dans le monde ancien et le Nouveau Testament, Genève, Labor et Fides, 2001; Hans KESSLER, *Sucht den Lebenden nicht bei den Toten*, Die Auferstehung Jesu Christi in biblischer, fundamentaltheologischer und systematischer Sicht, Neuausgabe, Würzburg, Echter, 1995; Jean-Pierre TORRELL, *Résurrection de Jésus et résurrection des morts*, Paris, Éditions du Cerf, 2012.

6. Dans ce qui suit, nous empruntons plusieurs éléments à Michel DENEKEN, *La foi pascale*, p. 249-302: « Les récits du tombeau vide ».

7. Si l'on considère les anges comme des envoyés et des messagers de Dieu lui-même, on peut affirmer que Dieu Trinité est en quelque sorte le premier proclamateur de la résurrection de Jésus!

(élément « formel »), qui explique la raison pour laquelle le tombeau est vide (élément « matériel »). Chez saint Matthieu, on observe manifestement certains traits plus « apologétiques⁸ » : tremblement de terre, descente de l'ange du Seigneur qui roule la pierre, terreur des gardes ; cela manifeste la victoire de Dieu qui triomphe de la mort. Saint Matthieu défend en particulier la vérité de l'événement contre l'accusation de supercherie ou de fraude (Mt 28,11-15). Chez saint Luc, le message pascal délivré par les deux hommes en habit éblouissant comporte une véritable anamnèse : « Rappelez-vous comment il vous a parlé, quand il était encore en Galilée : il faut, disait-il, que le Fils de l'homme soit livré aux mains des pécheurs, qu'il soit crucifié et qu'il ressuscite le troisième jour. Et elles se rappelèrent ces paroles » (Lc 24,6-8). Enfin, chez saint Jean, on note également plusieurs traits propres, notamment celui-ci à l'intention des croyants : avant que les deux anges parlent, avant que Jésus apparaisse à Marie de Magdala, le disciple que Jésus aimait voit que Jésus n'est pas dans le tombeau : « il vit et il crut » (Jn 20,8) ; cela invite à croire sans avoir vu, comme Jésus ressuscité le dira lui-même à l'apôtre Thomas (Jn 20,29) : « Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru ».

2. *Le tombeau ouvert et vide*

Quelle est la valeur du tombeau vide pour la foi en la résurrection ? Certains théologiens ont estimé que le tombeau vide est un signe très indirect, une sorte de conséquence secondaire dont la valeur est négligeable ; d'autres sont allés jusqu'à ajouter que, même si le tombeau n'avait pas été trouvé ouvert et vide, cela ne changerait rien à la foi en la résurrection de Jésus. À l'inverse, d'autres théologiens ont estimé que le tombeau vide a été l'impulsion décisive qui, chez les femmes et les disciples, a véritablement « déclenché » la foi pascale⁹. Que faut-il en penser ? On peut proposer une réponse qui comporte trois éléments.

Premièrement, l'absence du corps de Jésus dans le tombeau se trouve non seulement en parfaite cohérence avec l'anthropologie biblique mais elle est *requise* par cette anthropologie et par toute saine conception de l'homme. Dans un homme vivant, le corps est substantiellement uni à l'âme. Si Jésus est vraiment ressuscité, alors cet événement intéresse *nécessairement* son corps : ce

8. Nous prenons ici l'adjectif « apologétique » pour signifier le caractère éclatant et saisissant de signes qui montrent la vérité et la grandeur de l'événement de la résurrection de Jésus.

9. Michel DENEKEN, *La foi pascale*, p. 279-286.

corps ne peut plus se trouver au tombeau. Sur cette base, le tombeau vide témoigne de la *continuité* de Jésus en son corps terrestre avant Pâques et en son corps ressuscité. En attestant cette continuité, le tombeau vide éclaire la reconnaissance de l'identité même du Ressuscité: Jésus ressuscité est la personne que l'on avait crucifiée. En effet, ce qui permet d'identifier le Ressuscité comme celui que l'on avait crucifié, c'est bien son corps!

Deuxièmement, le tombeau trouvé ouvert et vide a une valeur de *signe*. Cette valeur de signe est liée à la parole des messagers célestes qui annoncent la résurrection de Jésus, et aux apparitions du Ressuscité lui-même. On peut dire que le tombeau vide est le signe « en négatif » de ce que le message reçu de l'ange exprime « en positif »: Jésus est ressuscité¹⁰. Ce message pascal proclamant que Jésus est ressuscité se trouve au centre de l'événement. Le tombeau vide n'est pas une preuve, au sens strict, de la résurrection de Jésus; il est plutôt un signe qui confirme que Jésus est vraiment ressuscité: c'est une indication qui accompagne les disciples sur le chemin de la foi et qui confirme cette foi. Autrement dit, dans les récits évangéliques, le tombeau vide n'est pas une « machine de guerre apologétique » pour prouver la foi¹¹. Les disciples (à part « celui que Jésus aimait », dans l'évangile selon saint Jean) ont besoin d'une déclaration kérygmatique pour en saisir tout le sens. La découverte du tombeau vide se rattache à la foi énoncée dans la proclamation pascale et elle doit être saisie à la lumière de cette proclamation. Pour caractériser le tombeau trouvé ouvert et vide, on peut parler d'un *signe confirmatif attaché à une parole*. En résumé: les textes du Nouveau Testament ne présentent pas un raisonnement tel que « le tombeau est vide, *donc* Jésus est ressuscité »; mais le tombeau vide vient appuyer, avec une valeur de signe, l'événement annoncé par le messager (et manifesté par les apparitions du Christ ressuscité lui-même).

Troisièmement, il faut noter la discrétion des textes évangéliques. Personne n'a vu Jésus sortir du tombeau. La discrétion des évangiles apparaît

10. Une tentation de la pensée rationaliste moderne consisterait à séparer, d'un côté, la réalité factuelle du tombeau vide et, de l'autre, la « valeur symbolique » de l'affirmation du tombeau vide: il faudrait alors distinguer le sens du tombeau vide (sa valeur de signe pour la foi) et la réalité elle-même dans sa consistance factuelle (qui, elle, n'importerait guère). Mais le Nouveau Testament ne sépare pas la réalité factuelle du tombeau vide et sa valeur de signe: il prend tout ensemble, dans leur unité, le *fait* et son *sens*.

11. Michel DENEKEN, *La foi pascale*, p. 283: « L'étude attentive des récits du tombeau vide fait apparaître que les évangélistes n'ont pas voulu faire de ces traditions une machine de guerre théologique ou apologétique pour conduire les gens à la foi ou combattre les ennemis du christianisme naissant ».

par la comparaison avec les écrits apocryphes qui offrent une surprenante description de la résurrection de Jésus sortant du tombeau. On en trouve un bel exemple dans l'*Évangile de Pierre*, un texte apocryphe rédigé vers l'an 150, qui présente une mise en scène spectaculaire de la résurrection de Jésus :

Or, dans la nuit où commençait le dimanche, tandis que les soldats montaient à tour de rôle la garde par équipes de deux, il y eut un grand bruit dans le ciel. Et ils virent les cieux s'ouvrir et deux hommes, brillant d'un éclat intense, en descendre et s'approcher du tombeau. La pierre, celle qui avait été poussée contre la porte, roula d'elle-même et se retira de côté. Et le tombeau s'ouvrit et les deux jeunes gens entrèrent. Alors, à cette vue, les soldats réveillèrent le centurion et les anciens, car eux aussi étaient là à monter la garde. Et, tandis qu'ils racontaient ce qu'ils avaient vu, à nouveau ils virent : du tombeau sortirent trois hommes, et les deux soutenaient l'autre, et une croix les suivait. Et la tête des deux atteignait jusqu'au ciel, alors que celle de celui qu'ils conduisaient par la main dépassait les cieux. Et ils entendirent une voix venue des cieux qui dit : « As-tu prêché à ceux qui dorment ? » Et on entendit une réponse venant de la croix : « Oui. » Alors ils se mirent à débattre entre eux s'il fallait s'en aller et exposer ces faits à Pilate. Et tandis qu'ils réfléchissaient encore, on vit les cieux s'ouvrir à nouveau, et un homme descendre et entrer dans le tombeau¹².

On perçoit sans peine, par contraste, la sobriété des évangiles canoniques qui rapportent simplement que l'on avait déposé Jésus au tombeau et qu'il n'y est plus. Suivant les évangiles reçus par l'Église, la résurrection comme telle, c'est-à-dire *l'acte même* de ressusciter, n'a pas eu de témoin. À proprement parler, les femmes et les apôtres ne sont pas les témoins de la résurrection de Jésus (si par « résurrection » l'on entend l'action même de ressusciter) mais ils sont plutôt les *témoins de Jésus ressuscité*.

3. Typologie des apparitions ou manifestations du Christ ressuscité

Les apparitions du Christ ressuscité sont mentionnées par saint Paul et d'autres écrits du Nouveau Testament¹³ mais les *récits* d'apparitions sont propres aux évangiles (comme les récits de la découverte du tombeau vide).

12. *Écrits apocryphes chrétiens*, vol. I, Édition publiée sous la direction de François BOVON et Pierre GEOLTRAIN, Paris, Gallimard, 1997, p. 251-252.

13. 1 Co 15,5-8 : « Il est apparu à Céphas, puis aux Douze. Ensuite, il est apparu à plus de cinq cents frères à la fois – la plupart d'entre eux demeurent jusqu'à présent et quelques-uns se sont endormis –, ensuite il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres. Et, en tout dernier lieu, il m'est apparu à moi aussi, comme à l'avorton » ; voir aussi, par exemple, Ac 10,40-41 : « Dieu l'a ressuscité le troisième jour et lui a donné de se manifester non à tout le peuple, mais aux témoins que Dieu avait choisis d'avance » ; Ac 13,31 ; etc.

Quelle valeur et quelle signification faut-il reconnaître à ces récits d'apparitions pour notre foi? Pour répondre à cette question, regardons tout d'abord brièvement les textes bibliques. On peut discerner deux types d'apparitions. Tandis qu'autrefois on distinguait les apparitions individuelles et les apparitions collectives, aujourd'hui on distingue plutôt les apparitions selon leur fonction ou leur finalité, en rapport à leurs bénéficiaires¹⁴.

a) Christophanies apostoliques de mission

Le premier « type » d'apparitions réside dans les manifestations du Christ ressuscité aux apôtres en vue de planter l'Église par la prédication de la foi et la dispensation des sacrements. Par ces apparitions, les apôtres sont constitués témoins du Ressuscité et envoyés en ministère. Ce type s'observe dans la liste missionnaire des apparitions en 1 Co 15,5-8; dans l'apparition aux Onze en Mc 16,14-18 (où Jésus envoie les apôtres prêcher avec le mandat de baptiser); dans l'apparition aux Onze narrée en Mt 28,16-20 (apparition avec envoi en mission: « Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde »); dans l'apparition aux Onze et à leurs compagnons en Lc 24,36-49, qui mentionne l'accomplissement des Écritures (« il leur ouvrit l'esprit à l'intelligence des Écritures ») et la promesse de l'envoi de l'Esprit (« je vais envoyer sur vous ce que mon Père a promis »); et enfin dans l'apparition aux disciples en Jn 20,19-23, où Jésus ressuscité envoie les apôtres en mission et leur insuffle l'Esprit Saint pour leur ministère de pardon.

Ces récits se caractérisent par le fait que la manifestation de Jésus ressuscité culmine dans l'*envoi en mission*, c'est-à-dire dans la mission de *prêcher* et de *baptiser* ou de conférer la rémission des péchés (par le don de l'Esprit Saint, précisent les évangiles de saint Luc et de saint Jean). La manifestation du Ressuscité lui-même est ordonnée à la fondation de l'Église par les apôtres: les bénéficiaires de ces apparitions sont ceux à qui le Christ confie la mission de planter l'Église par la prédication et les sacrements. Ces christophanies établissent les apôtres comme témoins, en faisant de leur parole le témoignage sur lequel se fondera la foi des disciples qui croiront après eux. Elles constituent le groupe des apôtres en véritable *collège missionnaire* et elles posent ainsi

14. Pour ce qui suit: Odette MAINVILLE, « Les apparitions du Ressuscité. Fonctions et enjeux théologiques », dans Odette Mainville et Daniel Marguerat (éd.), *Résurrection*, p. 175-193.

la continuation de l'œuvre de Jésus dans l'Église par le ministère apostolique. Plusieurs manifestations de caractère « missionnaire » témoignent de la primauté que l'apôtre Pierre occupe au sein du collège des apôtres¹⁵.

b) Christophanies de reconnaissance

Le second type d'apparitions consiste dans des manifestations où Jésus se fait reconnaître avec une intention, pour ainsi dire, « catéchétique »¹⁶. Il s'agit en particulier de l'apparition aux deux disciples d'Emmaüs en Lc 24,13-35 (cf. Mc 16,12-13), de l'apparition à Marie de Magdala en Jn 20,11-18 (cf. Mc 16,9-11), de l'apparition à Thomas (avec les autres apôtres) en Jn 20,24-29, et de l'apparition aux sept disciples au bord du lac de Tibériade en Jn 21,1-23. Ces récits présentent des différences mais ils possèdent des points communs fort significatifs : la manifestation de Jésus et sa reconnaissance par les disciples mettent en relief un aspect de la foi au Christ ressuscité. Ainsi, par exemple, l'apparition aux disciples d'Emmaüs montre que la rencontre du Ressuscité se fait dans les Écritures et dans l'Eucharistie ; la manifestation à l'apôtre Thomas est un appel à croire sans avoir vu.

Il faut noter le rôle tout à fait remarquable des femmes. Elles sont les fidèles parmi les fidèles : elles accompagnaient Jésus et l'assistaient, elles sont les premières au tombeau et elles sont aussi les premières à bénéficier d'une manifestation de Jésus ressuscité. L'apparition aux femmes en Mt 28,9-10 (cf. Jn 20,17-18) occupe une place unique : Jésus les envoie à ses « frères » pour qu'ils aillent le rencontrer en Galilée. Les évangiles insistent sur le rôle des femmes, quitte à souligner une certaine méfiance masculine des apôtres face à ce qu'ils considèrent comme un bavardage de femmes, par exemple en Lc 24,9-11 : « À leur retour du tombeau, elles rapportèrent tout cela aux Onze et à tous les autres. C'étaient Marie la Magdaléenne, Jeanne et Marie, mère de Jacques. Les autres femmes qui étaient avec elles le dirent aussi aux apôtres ; mais ces propos leur semblèrent du radotage, et ils ne les crurent pas ». Le Christ ressuscité se fait d'abord voir à celles qui l'aiment et l'entourent, c'est-à-dire à *l'Église comme communauté aimante*.

On doit encore observer la place spéciale du *repas* dans le récit des pèlerins d'Emmaüs et dans celui de l'apparition au bord du lac : le Ressuscité

15. Lc 24,34 ; Jn 21,2 ; voir aussi Jn 20,3-10 ; 1 Co 15,5.

16. Odette MAINVILLE, « Les apparitions du Ressuscité. Fonctions et enjeux théologiques », p. 186-190.

« reprend contact » avec les siens en réitérant les gestes caractéristiques de leur convivialité, à savoir la communauté de table que la mort avait interrompue. Notons enfin la mention des *Écritures* en Lc 24,25-27 (manifestation aux pèlerins d'Emmaüs) et Lc 24,45-47 (manifestation aux apôtres). Jésus ressuscité se fait reconnaître dans l'Écriture expliquée et dans le partage du pain. Ces récits nous disent que l'Église continuera à rencontrer son Seigneur ressuscité dans l'Écriture expliquée et dans l'Eucharistie.

Dans ces récits comme dans les précédents, l'apparition du Christ est subite. C'est une pure initiative du Christ. Le plus souvent, les disciples, hommes ou femmes, hésitent avant de reconnaître Jésus; la reconnaissance de Jésus ressuscité « ne va pas de soi »: il faut une action de Jésus pour vaincre l'hésitation ou le doute¹⁷. Enfin et surtout, dans les deux types de christophanies, les apparitions de Jésus sont à l'origine de la foi en sa résurrection. Ces manifestations du Christ sont bien davantage qu'une simple « confirmation » de l'annonce pascale de l'ange ou des anges (avec le signe du tombeau vide): elles constituent, chez les apôtres et les autres disciples, un motif et une *source de leur foi en Jésus ressuscité*. Et notre propre foi en Jésus ressuscité repose sur le témoignage de ceux et celles qui l'ont vu.

4. Le vocabulaire des apparitions et sa signification: ôphthè

Les manifestations du Christ ressuscité engagent deux partenaires: le témoin qui voit et le Christ qui est vu. Souvent, depuis le XVIII^e siècle, les essais rationalistes d'« explication de la résurrection » ont tenté de réduire cette dualité à l'unité en soutenant qu'il s'agissait d'un phénomène intérieur au voyant, de l'ordre de l'hallucination (au sens neutre, pas forcément négatif) ou d'une création de la foi. À l'inverse, et en réaction contre ce courant, certains essais apologétiques ont parfois été tentés de soutenir que le Christ a été vu au même titre et de la même façon qu'une personne que nous croisons dans la rue ou que tout objet que nous pouvons voir. Ces deux positions extrêmes doivent être écartées. Pour mieux saisir la nature des apparitions du Christ ressuscité et la valeur des témoignages, il vaut la peine de regarder le vocabulaire dont le Nouveau Testament se sert¹⁸.

17. Sauf dans le récit de l'apparition aux femmes en Mt 28,9-10: dès que Jésus ressuscité les salue, elles s'approchent de lui, lui étreignent les pieds et se prosternent devant lui.

18. Pour ce qui suit, nous reprenons plusieurs éléments de Jacques SCHLOSSER, « Vision, extase et apparition du Ressuscité », dans Odette Mainville et Daniel Marguerat (éd.), *Résurrection*, p. 129-159; Michel DENEKEN, *La foi pascale*, p. 360-379; Jean-Pierre TORRELL, *Résurrection de Jésus et résurrection des morts*, p. 69-74.

Dans un bon nombre de témoignages bibliques rapportant les apparitions du Christ ressuscité, le vocabulaire est celui de la vue, avec le verbe « voir » (*horaô*). C'est le cas, par exemple, du témoignage de Marie de Magdala en Jn 20,18: « J'ai vu (*heôraka*) le Seigneur ». Cette forme verbale exprime le caractère définitif de la constatation, à la façon dont on dit en français: « je l'ai vu de mes propres yeux ». D'autres passages, d'une manière caractéristique, emploient la voix passive de ce verbe « voir »: *ôphthè* (aoriste passif, suivi du datif). Cette forme apparaît quatre fois dans le kérygme de 1 Co 15 (versets 5, 6, 7 et 8; c'est ce *ôphthè* qui fait de quelqu'un un apôtre); on la rencontre aussi dans d'autres textes relatifs à la résurrection de Jésus: dans les récits évangéliques (par exemple en Lc 24,34: « il *est apparu* à Simon ») et dans les discours apostoliques (par exemple en Ac 13,31: « pendant de nombreux jours, il *est apparu* à ceux qui étaient montés avec lui de Galilée à Jérusalem »).

Pour des chrétiens familiarisés avec l'Ancien Testament, le vocable *ôphthè* revêt un sens spécifique. Dans la Septante (Bible grecque), cette forme du verbe « voir » est celle de la théophanie, c'est-à-dire de l'auto-manifestation de Dieu lui-même. C'est ce *ôphthè* que l'on trouve par exemple en Gn 12,7 dans le récit de la vocation d'Abraham (« Le Seigneur *apparut* à Abram et dit: c'est à ta postérité que je donnerai ce pays ») ou dans l'apparition à Moïse au buisson ardent en Ex 3,2 (« l'ange *apparut* à Moïse »). La forme grecque *ôphthè* correspond au verbe hébreu *ra'ah* dans sa forme factitive (causative): « il s'est fait voir ». Celui qui est vu est lui-même le sujet de l'action. Dans les récits bibliques de théophanies, la traduction de *ôphthè* par « il a été vu » serait trop faible. En effet, lorsque l'on dit « j'ai été vu », on emploie un simple passif: je suis visible par nature et, sans rien faire d'autre qu'être là, j'ai été vu. Mais dans les théophanies il s'agit d'une activité de Dieu qui, invisible par nature, se manifeste dans une action dont il est lui-même le sujet afin de se faire voir: *Dieu fait qu'il est vu*. Pour souligner que cette action est le fruit d'une initiative divine, on devrait traduire: « il s'est fait voir », « il a fait qu'il fût vu ». Commentant Gn 12,7, Philon d'Alexandrie expliquait:

Et Dieu se fit voir à Abraham (Gn 12,7)... Lui, par amour pour les hommes, ne se détourna pas de l'âme qui était venue vers lui et, l'ayant rencontrée, il montra sa propre nature, autant que pouvait voir celui qui regardait. Aussi est-il dit non pas que le sage vit Dieu (*eide theon*), mais que « Dieu se fit voir » (*ho theos ôphthè*) au sage, car il était impossible que quelqu'un comprît l'Être véritable sans que celui-ci se révélât et se montrât lui-même¹⁹.

19. PHILON D'ALEXANDRIE, *De Abrahamo*, § 77 et § 79-80 (Philon d'Alexandrie, *Œuvres*, tome 20, Paris, Éditions du Cerf, 1966, p. 56-57).

La forme verbale *ôphthè* « traduit la perception visuelle d'une personne ou d'un objet qui, appartenant au monde réel mais invisible du divin, ne peut devenir perceptible à l'homme que par une disposition gracieuse, levant pour un moment son invisibilité essentielle »²⁰. L'emploi de ce terme dans les apparitions de Jésus ressuscité est très éclairant. Ses apparitions sont de véritables « auto-manifestations », des christophanies comparables aux théophanies de l'Ancien Testament. L'emploi du verbe *ôphthè* nous dit principalement deux choses.

Premièrement, suivant le témoignage des bénéficiaires des apparitions, *ôphthè* souligne l'initiative du Ressuscité qui s'est donné à connaître: le Ressuscité se fit voir dans une action dont il eut lui-même l'initiative et qui indique son indépendance vis-à-vis du voyant. Il ne s'agit pas d'une vision « imaginative » (une vision qui s'accomplit dans l'esprit du prophète ou d'un visionnaire)²¹. Le témoignage des manifestations du Christ ressuscité suggère donc que, depuis sa condition glorieuse du haut des cieux, le Seigneur Jésus a fait irruption dans notre monde. Cela favorise clairement une interprétation objective de l'expérience pascale, sans que les textes en précisent davantage les modalités. Les apparitions du Christ ressuscité sont des expériences visuelles « exogènes »: elles ont leur source hors du voyant lui-même.

Deuxièmement, et pour les mêmes raisons, les apparitions du Christ ressuscité sont des visions d'un autre ordre qu'une vision habituelle ordinaire. De par sa condition transcendante de Ressuscité, le Christ qui se fait voir échappe à la simple vue ordinaire: s'il est vu, c'est *parce qu'il se donne à voir* par une action spécifique dont il est l'auteur. Il s'agit d'une initiative de Jésus qui, pour ainsi dire, « impose » sa présence de Ressuscité. C'est sans doute cette action qui a transformé les dispositions des disciples et qui a fait que Jésus fût vu. Il y a certes une activité de celui qui voit, mais dans les apparitions pascales l'action revient d'abord au Christ ressuscité qui se fait voir. Dans tous les cas, son apparition n'est ni une vision imaginative ni le fruit d'une quête humaine, mais elle est un événement objectif d'origine divine qui fait que Jésus ressuscité est vu. La conversion des disciples (la foi pascale) n'est en aucun cas

20. Jacques SCHLOSSER, « Vision, extase et apparition du Ressuscité », p. 151.

21. Pour les apparitions du Christ ressuscité, à part quelques exceptions (Mc 16,9), les auteurs du Nouveau Testament ont évité le vocabulaire des « visions » (verbe *phainomai*, que l'on trouve en particulier pour signifier les apparitions en songe, par exemple les apparitions de l'ange à Joseph en Mt 1,20; Mt 2,13; Mt 2,19).

la cause de l'affirmation de la résurrection de Jésus, mais, à l'inverse, elle est la conséquence de la reconnaissance du Ressuscité qui s'est objectivement manifesté.

5. *Voir, entendre et croire*

À ces explications, il faut ajouter le rapport que l'*écoute* entretient avec la *vue*. En effet, avant de recevoir la manifestation du Christ ressuscité, les disciples ont d'abord reçu la proclamation du message pascal (la proclamation de l'ange, ou du jeune homme en robe blanche, ou des deux hommes en habit éblouissant, disant): « Il est ressuscité »²². Ces agents du monde céleste nous indiquent qu'ici, c'est Dieu lui-même qui parle. À l'origine de la foi pascale, il y a donc et *l'écoute d'un message divin*, et *la vue du Christ qui se donne à être vu*. Saint Thomas d'Aquin expliquait à ce sujet:

Les apôtres ont pu témoigner même comme témoins oculaires (*etiam de visu*) de la résurrection du Christ, car c'est par une foi avec une constatation des yeux (*oculata fide*) qu'après la résurrection ils ont vu vivant le Christ dont ils savaient qu'il avait été mort. Mais, de même que c'est par l'écoute de la foi (*auditus fidei*) que l'on parvient à la vision bienheureuse (*visio beata*), c'est d'abord par ce qu'ils ont entendu de la part des anges que les hommes sont parvenus à la vision du Christ ressuscité²³.

De plus, précise saint Thomas, les disciples ont vu Jésus ressuscité mais ils n'ont pas vu la résurrection elle-même (la sortie triomphale du tombeau), car:

Le Christ ressuscitant (*Christus resurgens*) n'est pas revenu à la vie commune connue de tous (*vita communiter omnibus nota*), mais à une vie immortelle conforme à Dieu (*vita quaedam immortalis et Deo conformis*)... Voilà pourquoi la résurrection même du Christ (*ipsa Christi resurrectio*) ne devait pas être directement vue par les hommes, mais leur être annoncée par les anges²⁴.

Saint Thomas y discerne la sagesse du plan de Dieu. Premièrement, l'acte de Jésus ressuscitant est un événement qui transcende les lois ordinaires de

22. Dans l'évangile selon saint Jean, les deux anges demandent: « Femme, pourquoi pleures-tu? » (Jn 20,13).

23. SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme de théologie* III, q. 55, a. 2, ad 1. Sur ce texte, voir Jean-Pierre TORRELL, *Résurrection de Jésus et résurrection des morts*, p. 198-200. Pour un bref aperçu de l'enseignement de Thomas d'Aquin, on peut voir Gilles EMERY, « La manifestation du Ressuscité chez Thomas d'Aquin », dans Jean-Noël Guinot, Jean-Michel Poffet et Danièle Sion (éd.), *Les rencontres pascales avec le Ressuscité*, "Cahiers Évangile Supplément 108", Paris, Éditions du Cerf, 1999, p. 75-83.

24. SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme de théologie* III, q. 55, a. 2, resp.

notre monde: il constitue un mystère, une réalité « cachée » qui, à ce titre, fait l'objet d'une annonce²⁵. On pourrait ajouter: la résurrection de Jésus est annoncée par un messenger divin de manière analogue à sa conception virginale dans le sein de la Vierge Marie. En effet, la naissance de Jésus et son départ vers le Père sont, d'un côté, marqués par les lois de notre nature: Jésus est né d'une femme, il est mort et il a été mis au tombeau comme on le fait pour les défunts. Mais, d'autre part, la venue de Jésus et son départ s'effectuent sur un mode qui manifeste la transcendance de l'événement: sa chair est conçue virginalement et, sans avoir connu la corruption, elle ressuscite dans une vie déiforme. Deuxièmement, dans l'ordre du salut, l'écoute précède la vue. Bien que la « vision du Christ ressuscité » par les témoins des apparitions diffère de la « vision bienheureuse de Dieu » par les saints du ciel, les événements de Pâques suivent cet ordonnancement: l'annonce angélique (écoute) a précédé les apparitions du Christ (vue). Il faut en particulier remarquer l'expression employée par saint Thomas pour désigner la foi qui fait des apôtres les témoins du Ressuscité: c'est une foi dotée d'une constatation par les yeux (*oculata fides*). Saint Thomas signifie qu'il s'agit d'un témoignage oculaire authentique, mais il souligne que la vue du Christ ressuscité n'élimine pas la foi: les bénéficiaires des apparitions croient et voient tout ensemble, il croient « par une foi qui a des yeux ». Il ne s'agit ni d'un simple acte ordinaire de voir, ni d'une vision créée par la foi de façon subjective, mais d'une foi dotée de la garantie que donne une expérience visuelle authentique.

De plus, le Christ qui apparaît délivre lui-même un message. Le Christ ressuscité n'est pas seulement un « apparaissant » mais aussi un « parlant », il se donne à être vu et à être entendu. Ce dernier point est important: le Christ n'a pas cessé son enseignement par les paroles qui ont précédé sa passion ni par celles qu'il a prononcées sur la Croix. *Ressuscité, il continue d'enseigner* ses apôtres.

En effet, pendant les quarante jours où il leur apparut, il leur a enseigné de nombreux mystères et il leur a révélé beaucoup de choses sur lui et son Père; et puisque désormais ils avaient été élevés à des réalités plus hautes, croyant fermement, par la foi en la résurrection, qu'il est le Dieu véritable, il est ajouté: « Se faisant voir d'eux pendant quarante jours et leur parlant du

25. Saint Thomas parle de miracles « cachés » (*occultiora*) pour caractériser les miracles qui ne sont pas destinés à confirmer la foi, mais qui sont eux-mêmes objets de foi; il mentionne en particulier l'enfantement virginal du Christ dans l'incarnation, la résurrection du Christ et l'Eucharistie (*Somme de théologie* III, q. 29, a. 1, ad 2; cf. q. 31, a. 1, ad 2).

royaume de Dieu » (Ac 1,3), « il leur ouvrit l'esprit à l'intelligence des Écritures » (Lc 24,45)²⁶.

Dans ses manifestations pascales, le Christ ressuscité approfondit l'enseignement déjà donné et il étend le contenu de son enseignement. La révélation des mystères divins par l'enseignement du Christ, qui se trouve au principe de sa mission visible, se retrouve également dans l'achèvement de cette mission, afin d'amener les hommes, par la foi, jusqu'à la vision bienheureuse dans la Patrie.

6. *L'intention réaliste des récits*

Les éléments que nous avons parcourus jusqu'ici montrent clairement l'intention réaliste des récits bibliques²⁷. Saint Matthieu, par exemple, montre les femmes qui étreignent les pieds de Jésus ressuscité et se prosternent devant lui (Mt 28,9). Chez saint Jean, cette reconnaissance familière est exprimée par les paroles « Marie! – Rabbouni! » (Jn 20,16) qui signifient la rencontre dans les termes les plus réalistes. Il en va de même pour l'apparition de Jésus ressuscité à l'apôtre Thomas (Jn 20,26-29) qui veut « voir » et « toucher »²⁸. Considérons brièvement deux exemples.

Dans l'apparition aux apôtres en Lc 24,36-43, l'évangéliste rapporte des paroles qui insistent sur l'*identité* personnelle corporelle de Jésus: « Voyez mes mains et mes pieds; c'est bien moi (*egô eimi autos*) », et sur la *réalité* de sa corporité: il n'est pas un fantôme mais bien un homme: « Palpez-moi et rendez-vous compte qu'un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai ». Pour le signifier, Jésus mange un morceau de poisson grillé devant les apôtres. On perçoit bien, dans ce récit, l'accent placé sur l'identité personnelle et sur la réalité corporelle de Jésus ressuscité, contre tout soupçon d'illusion. Le même accent s'observe dans le discours de saint Pierre chez Corneille: saint Pierre insiste sur le fait que Jésus ressuscité a mangé et bu avec ses témoins

26. Saint THOMAS D'AQUIN, *Commentaire sur Jean* 16, lectio 7 (Édition Marietti, n° 2151).

27. Jean-Pierre TORRELL, *Résurrection de Jésus et résurrection des morts*, p. 74-75.

28. Jésus ne repousse pas cette requête de Thomas mais il y répond en venant à sa rencontre. Thomas demande ce dont les autres apôtres ont bénéficié, et comme les autres Thomas parvient à la foi parce qu'il a pu voir Jésus et le reconnaître comme celui que l'on avait crucifié. Voir THOMAS SÖDING, « "Mein Herr und mein Gott" (Joh 20,28). Das Thomas-Bekenntnis im Duktus der johanneischen Christologie », dans George Augustin, Klaus Krämer et Markus Schulze (éd.), *Mein Herr und mein Gott, Christus bekennen und verkünden*, Festschrift für Walter Kardinal Kasper zum 80. Geburtstag, Freiburg i.B., Herder, 2013, p. 17-31, spécialement p. 23-31.

(Ac 10,41 : « Nous qui avons mangé et bu avec lui après sa résurrection d'entre les morts »), exprimant ainsi la vérité de la résurrection ainsi que la familiarité des rapports du Ressuscité avec les siens.

Comparés au kérygme (« Jésus est ressuscité »), ces textes bibliques montrent une insistance sur la vérité de la résurrection de Jésus. Les premiers chrétiens y trouvent un appui pour répondre à ceux qui déniaient la réalité de la résurrection de Jésus, pour écarter le spiritualisme de certains courants hellénistiques, et pour récuser le dualisme de la gnose naissante. Cet accent placé sur la réalité corporelle de Jésus ressuscité sera également prononcé chez les premiers Pères de l'Église confrontés au docétisme, spécialement chez saint Ignace d'Antioche dès le début du II^e siècle :

Je rends grâce à Jésus Christ qui vous a rendus si sages... Il a été véritablement (*alèthôs*) cloué pour nous dans sa chair sous Ponce Pilate et Hérode le Tétrarque... Tout cela, il l'a souffert pour nous, pour que nous soyons sauvés. Et il a véritablement (*alèthôs*) souffert, comme aussi il s'est véritablement (*alèthôs*) ressuscité, non pas comme le disent certains incrédules qu'il n'ait souffert qu'en apparence (*to dokein*)²⁹.

Soyez donc sourds quand on vous parle d'autre chose que de Jésus Christ, de la race de David, [né] de Marie, qui est véritablement (*alèthôs*) né, qui a mangé et qui a bu, qui a été véritablement (*alèthôs*) persécuté sous Ponce Pilate, qui a été véritablement (*alèthôs*) crucifié, et est mort, aux regards du ciel, de la terre et des enfers, qui est aussi véritablement (*alèthôs*) ressuscité d'entre les morts. C'est son Père qui l'a ressuscité, et c'est lui aussi qui à sa ressemblance nous ressuscitera en Jésus Christ, nous qui croyons en lui, en dehors de qui nous n'avons pas la vie véritable³⁰.

29. Saint IGNACE D'ANTIOCHE, *Aux Smyrniotes* I-II (*Sources Chrétiennes* 10 bis, p. 132-135).

30. Saint IGNACE D'ANTIOCHE, *Aux Tralliens* IX-X (*Sources Chrétiennes* 10 bis, p. 100-103). Dans ce texte, la résurrection de Jésus est attribuée à Dieu le Père (« c'est son Père qui l'a ressuscité »), tandis que dans le précédent saint Ignace l'attribuait à Jésus lui-même (« comme aussi il s'est véritablement ressuscité »). La reconnaissance de Jésus comme auteur de sa propre résurrection se fonde en particulier sur Jn 10,18 (« J'ai le pouvoir de déposer ma vie et j'ai le pouvoir de la reprendre ») et Jn 2,19-21 (« Détruisez ce temple et en trois jours je le relèverai... Lui parlait du temple de son corps »). Si l'on considère l'humanité de Jésus sous l'aspect de sa nature créée, elle a bénéficié de la résurrection accomplie par Dieu; mais en sa divinité, Jésus est l'agent de sa résurrection par une action commune à toute la Trinité. Pour une réflexion plus approfondie, voir saint THOMAS D'AQUIN, *Somme de théologie* III, q. 53, a. 4 (dans la mort, la divinité du Christ n'a été séparée ni de son âme ni de son corps; et à la résurrection, *par la puissance de la divinité qui leur était unie*, l'âme a repris son corps et le corps a repris son âme).

Saint Ignace insiste inlassablement sur la réalité concrète de l'incarnation, sur la vérité de la chair du Christ et la vérité de ce que le Christ a vécu dans cette chair. Jésus est aussi véritablement ressuscité qu'il est véritablement né et qu'il a véritablement souffert. La répétition de l'adverbe *alèthôs* (« véritablement », « réellement ») montre une opposition résolue à toute forme de docétisme qui, dans la chair humaine du Christ mort et ressuscité, ne reconnaîtrait qu'une apparence (*dokein*). Mais, dans le Christ ressuscité, de quelle corporéité s'agit-il et que pouvons-nous en dire ?

7. *Le corps glorifié du Ressuscité*

Par nature, la résurrection concerne directement le *corps* de Jésus et sa réunion à l'âme. Le tombeau vide en est le signe. C'est aussi par le corps qu'est assurée la reconnaissance du Ressuscité comme étant « ce Jésus » (Ac 2,32; Ac 2,36) qui avait été crucifié, comme le montrent les stigmates et les attitudes caractéristiques de Jésus : ses gestes (par exemple le repas) et ses paroles. La vérité de l'homme implique le corps, sans concession³¹.

De quelle sorte est le corps avec lequel Jésus apparaît aux siens ? Avouons d'emblée que cette question est un peu prétentieuse : il n'est guère possible d'y répondre avec beaucoup de détails. On peut cependant esquisser certains éléments de réponse en considérant la théologie biblique, l'enseignement de l'Église sur les corps ressuscités et l'apport de la tradition théologique à ce sujet.

Du côté de la théologie biblique, en premier lieu, les principaux éléments de réponse se trouvent certainement chez saint Paul, en 1 Co 15³². Le contexte concerne les corps lors de la résurrection des chrétiens défunts³³. Puisque saint Paul rattache lui-même la résurrection des fidèles à celle de Jésus³⁴, on peut appliquer ses explications à Jésus ressuscité : « Ainsi en va-t-il de la résurrection des morts : on est semé dans la corruption, on ressuscite dans l'incorruptibilité ; on est semé dans l'ignominie, on ressuscite dans la gloire ; on est semé dans la faiblesse, on ressuscite dans la force ; on est semé corps

31. Voir Gilles EMERY, « L'unité de l'homme, âme et corps, chez saint Thomas d'Aquin », *Nova et Vetera* 75/2 (2000), p. 53-76.

32. Cf. Jean-Pierre TORRELL, *Résurrection de Jésus et résurrection des morts*, p. 76-79.

33. 1 Co 15,35 : « Mais, dira-t-on, comment les morts ressuscitent-ils ? Avec quel corps reviennent-ils ? ».

34. 1 Co 15,12-23.

psychique, on ressuscite corps spirituel (“pneumatique”). S’il y a un corps psychique, il y a aussi un corps spirituel (“pneumatique”)... Le premier homme, issu du sol, est terrestre, le second, lui, vient du ciel. Tel a été le terrestre, tels seront aussi les terrestres; tel le céleste, tels seront aussi les célestes. Et de même que nous avons porté l’image du terrestre, nous porterons aussi l’image du céleste »³⁵. La résurrection ne signifie pas le retour à l’état terrestre de l’existence humaine mais elle consiste en une nouvelle condition. Entre le corps terrestre et le corps ressuscité, il y a une continuité mais aussi une différence impliquant une nouveauté, nettement soulignée par saint Paul dans cinq parallèles antithétiques :

corruption // incorruptibilité (*aphtarsia*);
 ignominie // gloire (*doxa*);
 faiblesse // force (*dunamis*);
 corps psychique // corps spirituel (*sôma pneumatikon*);
 terrestre // céleste (*epouranios*).

Le corps ressuscité se trouve dans une condition radicalement nouvelle. La plus significative de ces antithèses est sans doute celle entre « corps psychique » et « corps pneumatique ». De même que notre corps terrestre est animé par notre *psychè* (notre âme, principe de la vie naturelle), le corps glorieux est animé par l’âme glorieuse qui est elle-même vivifiée par le *pneuma*, l’Esprit qui est principe de vie surnaturelle. L’Esprit divin ne remplace pas l’âme humaine (ce serait une forme de panthéisme et, dans le cas du Christ, une sorte d’apollinarisme³⁶), mais l’action de l’Esprit est la source d’une vie nouvelle du corps par l’âme glorifiée. On peut parler d’un corps *transfiguré par l’Esprit* parce que *vivifié par l’Esprit de gloire*³⁷. En résumé: le corps ressuscité

35. 1 Co 15,42-44 et 47-49.

36. Pour Apollinaire de Laodicée, au IV^e siècle, c’est le Logos, le Verbe divin, qui tient la place de l’âme intellectuelle dans le Christ. Cette doctrine erronée prive l’humanité de Jésus de son intégrité.

37. Saint THOMAS D’AQUIN, *In Ad Rom.* 8, lectio 2 (Édition Marietti, n° 630): « L’Apôtre montre ce que nous obtenons dans l’Esprit Saint en tant qu’il procède du Père, lorsqu’il dit: *Si habite en vous l’Esprit de Celui, c’est-à-dire Dieu le Père, qui a ressuscité Jésus Christ d’entre les morts, Celui qui a ressuscité Jésus Christ d’entre les morts vivifiera aussi vos corps mortels à cause de son Esprit qui habite en vous* (Rm 8,11)... Cependant le Christ lui-même est ressuscité par sa propre puissance, car la puissance du Père et la puissance du Fils sont la même. Il en résulte que ce que Dieu le Père a fait dans le Christ, il le fait aussi en nous... Après la résurrection, nos corps seront entièrement immortels... Et cela, à cause de son Esprit qui habite en nous, c’est-à-dire par la puissance de l’Esprit Saint qui habite en nous: *Voici ce que dit le Seigneur à ces ossements: Voilà que moi*

dans la gloire est le corps de la même personne (identité et continuité) mais dans une autre condition (nouveau) en vertu d'un nouveau principe de vie conféré par l'Esprit divin.

Du côté de l'enseignement de l'Église, en deuxième lieu, on peut observer une insistance, particulièrement soulignée durant l'Antiquité et le Moyen Âge, sur l'identité du corps des ressuscités avec le corps que ces personnes ont eu durant leur vie mortelle. Cette identité s'applique premièrement au Christ Jésus lui-même. En voici deux exemples :

Après avoir vaincu l'empire de la mort, il [le Fils mort comme un homme] est ressuscité le troisième jour avec la chair avec laquelle il était né, avait souffert et était mort (*cum ea carne qua natus et passus et mortuus fuerat*)... Nous croyons que nous avons été purifiés dans sa mort et dans son sang pour être ressuscités par lui au dernier jour dans cette chair dans laquelle nous vivons maintenant (*in hac carne qua nunc vivimus*)³⁸.

[Le Christ] viendra à la fin des temps juger les vivants et les morts et rendre à chacun selon ses œuvres, aussi bien aux réprouvés qu'aux élus. Tous ressusciteront avec leur propre corps qu'ils ont maintenant (*cum suis propriis corporibus resurgent, quae nunc gestant*), pour recevoir, selon ce qu'ils auront mérité en faisant le bien ou en faisant le mal, les uns un châtement sans fin avec le diable, les autres une gloire éternelle avec le Christ³⁹.

Ce qui est vrai des hommes ressuscités vaut *a fortiori* pour le Christ lui-même qui est la source de la résurrection des autres hommes. L'Église

j'enverrai en vous l'Esprit, et vous vivrez (Ez 37,5). Et cela à cause de son *Esprit qui habite*, c'est-à-dire à cause de la dignité que nos corps ont revêtu en devenant des réceptacles de l'Esprit Saint: *Ne savez-vous pas que vos membres sont le temple de l'Esprit Saint, qui est en vous, et qu'ainsi vous n'êtes plus à vous-mêmes?* (1 Co 6,19) ». Sur l'habitation de l'Esprit Saint, voir notre exposé: « L'habitation de Dieu Trinité dans les justes », *Nova et Vetera Damasi* 88/2 (2013), p. 155-184.

38. Formule de foi appelée *Fides Damasi*, au v^e siècle (Denzinger, n° 72).

39. Concile de Latran IV (en 1215), Constitution *Firmiter* sur la foi catholique (*Les conciles œcuméniques*, tome II-1: *Les décrets*, éd. Giuseppe Alberigo, Paris, Éditions du Cerf, 1994, p. 494-495). Voir aussi le Symbole *Quicumque*, au v^e siècle (Denzinger, n° 76); Concile de Lyon II (en 1274), *Profession de foi pour l'empereur Michel Paléologue* (Denzinger, n° 854). En termes un peu plus simples, on peut dire que la résurrection est la restauration de notre propre corps, mais non pas tel qu'il est ici-bas: « Ce corps ressuscite, non plus l'être chétif que nous connaissons, et pourtant il ressuscite identiquement le même: il aura revêtu l'incorruptibilité et il en sera transformé comme du fer pénétré de feu devient feu, ou plutôt comme le Seigneur qui le ressuscite sait qu'il sera. Ce corps donc ressuscite, mais il ne reste pas tel qu'ici-bas » (CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Catéchèse baptismale* XVIII, 18, dans Cyrille de Jérusalem, *Les catéchèses*, trad. Jean Bouvet, Paris, Migne, 1993, p. 308).

enseigne une nouvelle condition du corps mais dans la continuité de l'identité de ce corps, une « identité numérique ». L'expression « identité numérique » signifie ici que, malgré la nouvelle condition des ressuscités, il s'agit du même corps, identiquement un : *le propre corps de la même personne*.

Enfin, du côté de la théologie spéculative, on peut faire trois observations qui permettent de rendre compte de la continuité et, en même temps, de la nouvelle condition du corps glorifié du Christ ressuscité.

Premièrement, le principe qui fait qu'une matière donnée constitue un corps humain (et qui fait que ce corps est *mon corps*) ne réside pas simplement dans la matière comme telle. La matière ne suffit pas pour expliquer la nature et l'identité d'un corps humain. Ce qui fait qu'un corps est un corps *humain* et qu'il est le corps *propre de tel homme singulier*, c'est l'union substantielle de ce corps avec cette âme dans l'humanité concrète individuelle ainsi constituée. Autrement dit, le principe de la « corporéité » réside dans l'âme en tant que cette âme est ordonnée par nature au corps qu'elle vivifie et auquel elle donne d'être le corps de tel homme. L'âme, qui est la « forme du corps », assure ainsi l'identité « numérique » du corps ressuscité avec le corps qui a vécu sur la terre⁴⁰. L'application de cette donnée anthropologique à la réflexion théologique sur le Christ requiert cependant deux importantes précisions. (1) Par la mort, l'âme du Christ fut séparée de son corps. C'est la définition de la mort : la mort est la séparation de l'âme et du corps. Mais le Verbe n'a abandonné ni son âme ni son corps pourtant séparés par la mort. L'âme du Christ, dans la mort, est restée unie au Verbe ; et le corps, bien que séparé de l'âme dans la mort, est aussi resté uni au Verbe⁴¹. Ainsi, quoique le corps mort du Christ

40. SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme contre les Gentils*, Livre IV, ch. 81 (Édition Marietti, n° 4152) : « La corporéité (*corporeitas*) peut s'entendre de deux manières. Premièrement, la corporéité s'entend en tant qu'elle est la forme substantielle du corps et, comme telle, située dans le genre "substance". Et ainsi, la corporéité de chaque corps n'est rien d'autre que sa forme substantielle qui le situe dans son genre et son espèce et qui lui donne de posséder trois dimensions... La corporéité étant, dans l'homme, la forme substantielle, elle doit donc ne rien être d'autre que l'âme rationnelle, qui requiert que sa matière possède trois dimensions, puisqu'elle est l'acte d'un corps donné. Deuxièmement, la corporéité désigne une forme accidentelle qui fait dire du corps qu'il est dans le genre de la quantité. Sous cet aspect, la corporéité n'est rien d'autre que les trois dimensions qui constituent alors la notion de corps. Ainsi donc, quand bien même cette corporéité-là [au second sens] tombe dans le néant, une fois que le corps humain est corrompu, cela ne peut pas empêcher le corps de ressusciter dans une unité numérique, puisque la corporéité prise dans sa première acception ne tombe pas dans le néant, mais elle demeure la même ».

41. SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme de théologie* III, q. 50, a. 2 et a. 3.

ne soit pas absolument identique à son corps vivant (car la mort l'a séparé de son âme), ce corps mort demeure le corps de la *personne* du Christ⁴², car ce corps reste uni au Verbe : l'union hypostatique (l'union personnelle du Verbe avec l'âme et avec le corps qu'il a assumés dans l'incarnation) assure la permanence de l'*identité personnelle* du corps du Christ : cela est absolument propre au Christ, de manière unique. À la résurrection, l'âme glorieuse de Jésus réunie substantiellement à son corps redonne au corps ressuscité de Jésus son identité *complète* de corps *pleinement humain* : il est, dans une nouvelle condition, ce corps vivant qui était celui de Jésus durant son existence terrestre. (2) De plus, dans le Christ, l'« identité numérique » du corps avant et après Pâques est d'autant plus profonde que Jésus « n'a pas été abandonné à l'Hadès et sa chair n'a pas connu la corruption » (Ac 2,31). Selon saint Thomas, la préservation de l'intégrité du corps de Jésus au tombeau montre que Jésus n'est pas mort « passivement » en raison de l'« infirmité de la nature », mais qu'il est mort *volontairement* (il a librement enduré la mort pour notre salut) : « Pour que sa mort ne soit pas attribuée à une infirmité naturelle, le Christ n'a pas voulu que son corps se corrompe ou se dissolve de quelque façon que ce soit : pour manifester la puissance de sa divinité, il a voulu que son corps demeure intact »⁴³. La *même puissance divine* qui a ressuscité le corps du Christ a aussi préservé ce corps de la putréfaction⁴⁴.

Deuxièmement, suivant saint Thomas, la glorification du corps (la condition « pneumatique » du corps ressuscité dans la gloire) provient du rejaillissement de la gloire de l'âme sur le corps. Le corps glorifié est établi dans une condition qui correspond à celle de l'âme remplie de la vision bienheureuse de Dieu : ce corps est, pour ainsi dire, mis « à l'unisson » de l'âme pleinement unie à Dieu. Ainsi, ce qui rend compte du corps non seulement ressuscité mais aussi *glorifié*, c'est la vision et la jouissance (« fruition ») de Dieu remplissant l'âme du Christ et qui rejaillit sur le corps :

L'âme du Christ fut glorieuse par la fruition parfaite de la divinité, dès le premier instant de sa conception. Cependant, en vertu d'une économie, comme

42. SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme de théologie* III, q. 50, a. 5.

43. SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme de théologie* III, q. 51, a. 3, resp. Le Christ n'était pas soumis au péché et il n'était donc pas non plus tenu à la mort ni au retour à la poussière : « Il a pourtant enduré volontairement la mort pour notre salut (*voluntarie tamen mortem sustinuit propter nostram salutem*)... Mais si son corps s'était corrompu ou dissous, cela aurait plutôt tourné au détriment du salut de l'humanité, car on aurait pu ne pas croire (*dum non crederetur*) que la puissance divine était en lui » (*ibid.*, ad 1).

44. *Ibid.*, ad 2.

on l'a dit (q. 14, a. 1, ad 2; q. 45, a. 2), il fut disposé [par Dieu] (*dispensative factum*) que la gloire de cette âme ne rejaillisse pas sur le corps, afin que [le Christ] puisse accomplir le mystère de notre rédemption par sa passion. C'est pourquoi, lorsque ce mystère de la passion et de la mort du Christ fut accompli, l'âme du Christ fit aussitôt rejaillir sa gloire sur le corps qu'elle avait repris dans la résurrection (*anima Christi statim in corpus, in resurrectione resumptum, suam gloriam derivavit*). Et, ainsi, ce corps fut rendu glorieux⁴⁵.

Troisièmement, nous ne connaissons pas le mode exact suivant lequel, durant le temps entre Pâques et l'Ascension, le Christ ressuscité apparaissait à ses disciples puis disparaissait. Cependant, nous pouvons être sûrs que son corps ressuscité possédait les « dots » (les qualités) des corps glorieux, notamment « l'agilité » par laquelle il a pu se rendre présent là où il voulait, et la « subtilité » par laquelle il a pu entrer partout où il l'a voulu⁴⁶. Chercher à préciser davantage et de manière détaillée les modalités corporelles de ses apparitions constituerait une tentative quelque peu hasardeuse. Mais on doit au moins rappeler ceci : d'une part, Jésus s'est fait voir avec un corps que les disciples ont pu reconnaître comme *le propre corps humain de Jésus* (identité et continuité); d'autre part, Jésus s'est manifesté en son corps par une activité qui dépasse les lois et les modalités naturelles des corps mortels (nouvelle condition du corps de Jésus ressuscité). Enfin, les *gestes* accomplis et les *paroles* prononcées par Jésus *en son corps ressuscité*, lors de ses manifestations pascales, font partie intégrante de l'acte révélateur du Christ en faveur des apôtres et des autres disciples.

* * *

La résurrection du Christ est un objet de foi, un *mystère* au sens le plus strict. Les manifestations de Jésus ressuscité, précédées par le signe du tombeau vide et surtout par l'annonce du message pascal, doivent être saisies avec l'acte de foi qu'elles ont suscité chez ceux qui en ont été les témoins oculaires (*oculata fides*). Ces manifestations pascales de Jésus ressuscité sont l'effet de sa puissance divine et de son propre vouloir : ce vouloir nous est

45. Saint THOMAS D'AQUIN, *Somme de théologie* III, q. 54, a. 2, resp.

46. Sur les dots des corps glorieux, voir saint THOMAS D'AQUIN, *Traité : Les raisons de la foi, Les articles de la foi et les sacrements de l'Église*, Introduction, traduction et notes par Gilles Emery, Paris, Éditions du Cerf, 1999, p. 265 (fin de l'opuscule *Les articles de la foi*) et p. 295 (pour les textes parallèles). Voir en particulier saint THOMAS D'AQUIN, *In I Ad Cor.* 15, lectio 6 (Édition Marietti, n° 979-988), qui mentionne expressément l'apparition du Christ à ses disciples « toutes portes closes » à propos de la dot de « subtilité » (n° 983).

perceptible dans le fait que c'est Jésus ressuscité qui a pris l'initiative de se manifester. La forme corporelle sous laquelle Jésus apparut est en continuité avec celle que les disciples ont connue avant sa mort (c'est le propre corps du même homme) mais dans une nouvelle condition. Jésus ressuscité n'est pas un pur esprit mais il se manifeste avec un *véritable* corps humain. Il ne s'agit pas d'une vision par images intérieures ni d'une création de la foi des disciples; les documents du Nouveau Testament résistent à de telles interprétations: les témoins ont signifié une auto-manifestation objective et exogène de Jésus vivant (*ôphthè*). Jésus est apparu pour révéler sa résurrection salvifique et en attester la vérité, pour constituer les apôtres en témoins de sa vie ressuscitée afin qu'ils plantent l'Église par la prédication de la foi et par la dispensation des sacrements (christophanies apostoliques de mission), et pour éclairer le sens même de sa passion et de sa résurrection (christophanies de reconnaissance). Le collègue des apôtres occupe ici une place décisive. Notre propre foi repose sur celle des bénéficiaires des manifestations du Christ ressuscité, et principalement sur celle des apôtres que Jésus a choisis et envoyés « par l'Esprit Saint » (Ac 1,2) pour établir l'Église dans la foi et la charité par la prédication et les sacrements. Jésus ressuscité est le « prince de la vie » (*archègos tès zôês*: Ac 3,15), les « prémices » (*aparchè*: 1 Co 15,20) de ceux qu'il entraîne à sa suite dans la vie impérissable, le « principe » (*archè*) et le « premier-né » (*prôtotokos*) d'entre les morts (Col 1,18). Comme son incarnation et sa vie dans notre chair, comme sa passion, sa résurrection et son ascension, ses manifestations pascales ont été faites *propter nos et propter nostram salutem*.

Fr. Gilles EMERY, OP